

PRESENTS :

Parents :

M. Deutsch – Mme Aguinet – Mme Deman – Mme Hacout (excusée) – Mme Loth – Mme Colpart – Mme Labeled – Mme Boussebant – Mme Hervé.

Enseignants :

Mme Damage - Mme Frat - Mme Perrot - Mme Carrette – Mme Martin - Mme De Prémoriel - M. Defacques – Mme Barrière (excusée) – Mme Stévenin – Mme Rhoné – Mme Cébéliu – Mme Lefort – Mme Mendelovici.

Mairie : Mme DE CIDRAC Marta.

1. Désignation du secrétaire de séance : Mme LOTH
2. Approbation du compte rendu du dernier conseil d'école :
Le conseil d'école est approuvé à l'unanimité.
3. Effectifs de l'école et carte scolaire :
Le changement de carte scolaire n'est pas encore étudié en détail et ne sera pas mis en place pour la rentrée 2013. Or à ce jour, il y a 14 demandes supplémentaires par rapport à l'effectif limite de 274 élèves pour l'école sans compter les effectifs de la section chinoise.
La mairie explique que l'école restera une école de secteur. Les nouveaux arrivants seront orientés vers Marie Curie.
Concernant les dérogations, chaque dossier est étudié au cas par cas par la mairie. Les fratries ne seront pas divisées si l'un des enfants est déjà à l'école Jean Moulin et qu'il est inscrit dans la limite des dates d'inscription.
Mme Damage demande à la mairie un maximum de 56 CP.
45 élèves partent au collège. 13 nouveaux élèves arrivent pour la section chinoise dont 5 sont hors secteur et sur les 5 enfants seul 2 ne font pas partis de St Germain.
4. Sécurité aux abords de l'école et dans l'école
 - Portes ouvrant toujours à l'envers : la porte a été déplacée au niveau du centre de loisirs. Les parents d'élèves souhaitent qu'elle soit remplacée.
 - Portail toujours ouvert en grand régulièrement :
 - Toujours en attente du courrier de la mairie aux parents : le courrier risque d'être remplacé par des affiches qui seront placés au niveau de chaque école afin d'expliquer les règles de sécurité
 - Les résultats du comptage des véhicules dans la rue de l'Aurore devraient être bientôt transmis. Le retour de l'APM est qu'il n'y a rien d'anormal.
 - Place handicapé : La place handicapée est à l'intérieur de l'école. La Mairie contacte les parents pour trouver une solution.
5. Propreté dans l'école
 - Toilettes et nettoyage des classes : une visite de l'école a été faite à Mme DE CIDRAC pour qu'elle puisse faire son constat.
Une odeur désagréable (urine) remonte dans la classe de Mme DE PREMORIEL
6. Equipements fournis par la Mairie
 - Salle Informatique : matériel obsolète (impossible de travailler le B2i).
 - TNI Hitachi : PC trop vieux... : signalé depuis juin 2012.
 - TNI : entre septembre et la Toussaint, toutes les classes seront équipées de TNI.
 - Photocopieur : quotas épuisés pour certains professeurs.
 - Demande de tapis pour remplacer les « usés ».
 - Cartouches imprimantes : le quota est trop juste (3 jeux de cartouches noir par an. Les imprimantes ne font plus de couleurs. Un technicien est venu bloquer la couleur. Mme Damage demande de pouvoir imprimer en

couleur car l'école a acheté des cartouches et voudrait les utiliser. Les imprimantes sont désormais paramétrées en recto verso).

- TNI : livraison en mars 2013 de 4 TNI.

7. Projet d'école :

- Faites de la science et journée des talents a eu lieu le mercredi 22 mai.
Une grande participation des parents cette année pour la « faites de la science ». Tous les stands ont pu ouvrir.
L'équipe gagnante est la R13.
La « Journée des talents » a eu lieu, l'après-midi, découverte de nombreux talents musicaux cette année.
Il est envisagé l'année prochaine, de convier les parents qui ont un talent particulier afin de le présenter aux enfants.
- Concours de diction : mardi 25 juin. Le thème est « le voyage ». Une poésie imposée et une poésie libre par enfant.
Deux sélections : un enfant par classe puis un enfant par niveau. Il y aura 5 gagnants.
- Concours Jeunes lecteurs : un élève de CM1 est arrivé 1^{er} au concours départemental et un élève de CM2 est arrivé 1^{er} également au concours départemental. Ils seront présentés au concours national.
- Concours Jeunes dessinateurs : Les dessins gagnants ont été plastifiés et affichés au niveau de la BCD.
Pour l'année prochaine, il faut prévoir une note pour prévenir les instituteurs/institutrices de la date, sujet. De plus, les parents élus seront en charge des photocopies (idem pour le concours jeune lecteur)
- APC (aide pédagogique complémentaire) : 38h est prévue à la place de l'APE qui en comptait 36h. L'APC peut être fait par classe ou par petit groupe, il peut contenir du sport, concours, projet d'école ... Il est envisagé de le mettre de 11h30 à 12h, rien n'est encore définitif. Tous les enfants ne seront pas forcément concernés par l'APC.
- RASED : plus de RASED depuis octobre. Les parents d'enfants en difficultés sont informés d'une orientation adéquate. Toutefois soit les structures adaptées manquent de places soit les parents refusent d'orienter leurs enfants dans ces structures spécialisées
- Evaluation nationale : elles sont prévues par l'académie entre le 3 et 7 juin. Il n'y a pas d'obligation, la décision revient à l'école. Le choix de l'école est d'utiliser les livrets comme un outil de révision sur la dernière semaine de juin et de faire une correction collective avec les élèves. Les classes concernées sont le CE1 et le CM2.
- Bilan du projet d'école : 7 juin
- PPMS : a eu lieu le 19 mars et la prochaine se déroulera le 17 juin
- Alerte incendie : il y a eu 2 alertes réelles, l'école ne fera donc pas d'exercice cette année

8. Fête de l'école : Vendredi 28 juin

Peu de parents se sont inscrits pour les stands

Pour la gestion des stands, chaque responsable de stand affichera les parents et les horaires ainsi que le numéro de téléphone devant son stand.

Un pot de remerciement sera organisé pour les parents ayant tenu leur engagement. Un carton d'invitation leur sera distribué le jour de la fête de l'école.